

Jean-Baptiste André Godin à Léon Monier, 13 août 1884

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 août 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Monier, Léon](#)

Lieu de destination Berne, Seloncourt (Doubs)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à une candidature de Léon Monier. Il lui indique qu'il a déjà fait le choix d'un candidat qui s'est installé, mais qu'il pourrait lui proposer un emploi s'il pouvait venir discuter avec lui et l'autoriser à demander à la maison Japy des renseignements sur lui.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi](#)

Personnes citées [Japy frères](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation2 p. (181r, 182v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise (Aisne) 1866
13 août 84

Monsieur L. Monier:

Votre lettre d'hier me rappelle que je n'ai pas répondu à celle que vous m'avez écrit le 4^e. Peut-être me serait-il pas impossible de vous donner un complément, mais cela me poserait aussi bien que l'autant que je ne pourrais en vous les mérites et les capacités toutes particulières que je disire rencontrer. La question d'appointements ne m'arrêterait pas, si toutes les

références sur vous me donnaient les garanties que je désire.

Je dois vous dire que je me suis moins préoccupé pour l'examen de votre demande que je ne l'aurais fait il y a quelque temps, parce que j'ai déjà arrêté un employé dont l'installa-tion est faite. Malgré cela les besoins de mon établissement me permettraient d'examiner votre demande.

Les deux choses les plus essentielles pour moi, aujourd'hui,

seraient de nous voir
et de causer avec nous,
et, en outre, de pouvoir
demander à la maison
Japy des renseignements
sur nous que je jugerai
à propos, ce que j'ne
ferais qu'avec votre
autorisation.

Je vous retourne
sous ce pli la pièce
contenant deux votre
lettre du 1 et ce dont
j'ai pris connaissance.

Veuillez agréer,

Monsieur, mes
villes parfaites